

24 novembre 2015 – n° 03
150118

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES d'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

VU le Code Général des Collectivités Territoriale, notamment ses articles L 5211-5, L 5211-17, L 5211-29, L 5211-30 et L 5214-23-1,

VU la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, qui complète le champ des compétences obligatoires des Communautés de communes et des Communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2017 en ajoutant notamment l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges en date du 09 septembre 2015 décidant la modification de l'intérêt communautaire de la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage »,

Considérant que les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer sur cette modification statutaire dans un délai de trois mois à compter de la date de la notification de la délibération du conseil communautaire,

Considérant que l'intérêt communautaire de cette modification de compétence a été défini dans ladite délibération,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la modification des statuts de la communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges afin qu'elle prenne, dès à présent, la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 24 novembre 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 32

Procurations..... 3

Absente excusée 0

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada (*arrivé au point n°2, procuration à Françoise LEGRAND pour le point n° 1*), Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (*arrivée au point n°2, procuration à Michel CACCLIN pour le point n° 1*), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Sabriya CHINOUNE	à	David VALENCE
Pierre JEANNEL	à	Jean-Paul BESOMBES
Ramata BA	à	Orhan TURAN

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.